RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B : SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS MÉTIERS

UFA Parc Des Loges - Boulevard des Champs Elysées 91000 Évry-Courcouronnes

OBJECTIFS

La personne titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services en développant, en adaptant ou en maintenant des solutions applicatives. Elle intervient plus particulièrement dans :
- La définition des spécifications techniques à partir de l'expression des besoins des utilisateurs et des contraintes de l'organisation préalablement recensés, notamment liées à la sécurité ;
- La réalisation, l'adaptation, la sécurisation puis la validation de solutions applicatives à l'aide des cadres applicatifs (frameworks) retenus ;
- La gestion du patrimoine applicatif ;
- La rédaction de la documentation d'une solution applicative ;
- La recherche de réponses adaptées à des problèmes liés à la fourniture et à la sécurisation des services informatiques ;
- L'accompagnement et l'assistance des utilisateurs ;
- Le maintien de la qualité des services applicatifs.

CONTENU

Compétences professionnelles :
- Support et mise à disposition de services informatiques
- Conception et développement d'applications
- Cybersécurité des services informatiques

Savoirs :
- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques pour l'informatique
- Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique
- Communication professionnelle en français et en langue étrangère

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 675 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024
Date de fin : 30 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)
Formation niveau bac ou expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
  BTS services informatiques aux organisations option B : solutions logicielles et applications métiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Type d'emplois accessibles :
- Analyste d'applications ;
- Analyste d'études ;
- Analyste programmeur ;
- Chargé d'études informatiques ;
- Développeur d'applications informatiques ;
- Développeur d'applications mobiles ;
- Technicien développement - exploitation ;
- Développeur Web ;
- Informaticien d'études ;
- Programmeur d'applications ;
- Responsable des services applicatifs ;
- Technicien d'études informatiques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en deuxième année.

Fiche RNCP 35340

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Informatique et telecommunication

CONTACT

Mme Michèle Batana
Téléphone : 01.60.77.23.43
Email : michele.batana@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

Fiche mise à jour le
02 mars 2023